



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France

PRÉVENTION
DÉPISTAGE
SUIVI PERSONNALISÉ
ÉCOUTE
ÉCHANGES
INFORMATIONS
CONSEILS
PRESCRIPTIONS
ORIENTATION

LE SUIVI DE MA GROSSESSE – PRÉVENIR & DÉPISTER



Je suis enceinte.

Je peux m'adresser dès la 1^{ère} consultation de grossesse à une sage-femme, à mon médecin généraliste, à un gynécologue médical ou à un obstétricien.

Le professionnel que j'ai choisi coordonnera si besoin mon suivi avec d'autres professionnels de santé et médico-sociaux (psychologues, assistantes sociales, etc.) au sein du réseau périnatal (tous les professionnels de santé travaillent en réseau afin de garantir le bon suivi de ma grossesse), et cela, dès le début et/ou tout au long de ma grossesse.



La sage-femme ou le médecin généraliste sont des professionnels de proximité. En l'absence de problème de santé identifié, ils peuvent, tout comme le médecin gynécologue obstétricien, **assurer le suivi complet de ma grossesse.**

Ce suivi peut être réalisé en ville (en libéral ou en PMI), en alternance ou en complément du suivi à la maternité. Mon ou ma partenaire peut assister à l'ensemble des rendez-vous s'il/si elle le souhaite.

Mon suivi de grossesse :

2^{ème} mois / 8 SA

- premier contact selon mon dossier médical et mes antécédents
- échographie précoce si besoin + premiers examens sanguins de la grossesse

3^{ème} mois / 1^{ère} visite - déclaration de grossesse

- ouverture du dossier, orientation dans le réseau en fonction de mon niveau de risque
- 1^{ère} échographie de datation/12 SA
- Proposition du dépistage des anomalies chromosomiques

4^{ème} mois / 2^{ème} consultation + entretien prénatal précoce

- temps d'écoute et de parole / mes droits
- informations et prévention / suivi de grossesse, santé et environnement
- préparation à la naissance et à la parentalité : promouvoir notre projet parental et notre projet de naissance
- choix du lieu de naissance : maternité, filière physiologique, maison de naissance, suivi global, domicile

5^{ème} mois / 3^{ème} consultation prénatale

- 2^{ème} échographie/22 SA : étude morphologique du bébé
- suivi des bilans
- conseils et traitements
- le bilan prénatal : à prévoir entre la déclaration et la 24^{ème} semaine, il a pour objectif de vous faire connaître auprès de la sage-femme libérale qui s'engage à faire le suivi à domicile après la sortie de maternité.

6^{ème} mois / 4^{ème} consultation prénatale

- surveillance biologique selon les besoins : dépistage de l'anémie ; dépistage du diabète gestationnel ; prévention alloimmunisation (si Rh-)
- inscription à la préparation à la naissance et à la parentalité de mon choix

7^{ème} mois / 5^{ème} consultation prénatale

- 3^{ème} échographie (32 SA) : contrôle de la croissance du bébé
- débiter ma préparation à la naissance et à la parentalité : 7 séances selon mon choix

8^{ème} mois / 6^{ème} consultation prénatale

- prélèvement vaginal à la recherche du streptocoque B. Si je suis porteuse, on pourra protéger mon bébé par des antibiotiques pendant le travail.
- consultation avec l'anesthésiste

9^{ème} mois / 7^{ème} et dernière visite prénatale

- mode d'accouchement/pronostic de l'accouchement
- je précise mes attentes par rapport à mon accouchement et nos attentes quant à la naissance de notre bébé

Chaque examen clinique, examen de laboratoire, ou échographie est soumis à mon consentement.

Tabacologue, acupuncteur-riche, ostéopathe, psychologue, assistant-e social-e... en prévention ou si besoin de soutien, un rendez-vous peut m'être proposé à tout moment.



PARLEZ-EN À VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

© CNSF © infographie et illustrations Julie Bois

© pictogrammes Victor Ferrari, élève du lycée Lycée Golf Hotel - section BMA graphisme et décor - enseignant EL MOUATASSIM M.M.
Remerciements aux sages-femmes adhérentes au CNSF ayant participé à la réalisation de ces fiches